

INFORMATION

Concertation – Révision allégée du PLU de Saint-Paterne-Racan

Par délibération du 29 mars 2023 et pour donner suite à la délibération communale, le Conseil communautaire a engagé une procédure de révision allégée du PLU de Saint-Paterne-Racan dont l'objectif est triple :

- Créer une zone Uy sur le secteur du magasin CAPL actuellement classé en zone N
- Ajouter un changement de destination
- Modifier le règlement du STECAL Ay1 de la champignonnière pour y permettre l'implantation d'autres activités

Un cahier de concertation est à la disposition du public à la Mairie de Saint-Paterne-Racan à compter du 5 mai 2023 aux heures et jours habituels d'ouverture. Toute personne intéressée est invitée à y inscrire ses remarques et propositions.